

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 526

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 33 BIS

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« dédié »

les mots :

« prévu à cet effet ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.